## Tout savoir sur la **Loi REEN**



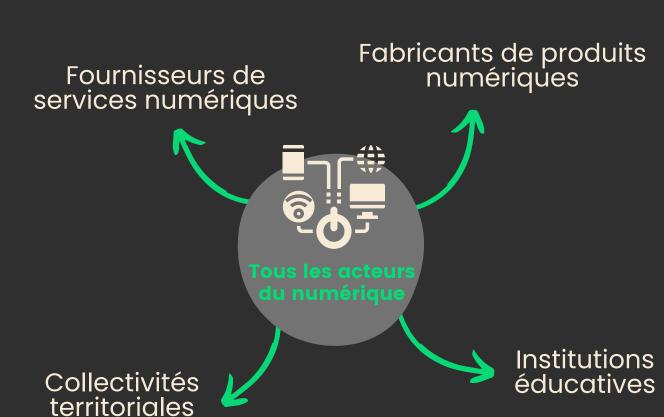


Loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique



Entrée en vigueur le 15 novembre 2021

# **QUI EST CONCERNÉ?**





#### **VOS OBLIGATIONS**



- Adopter une stratégie numérique responsable
- Sensibiliser et former aux impacts environnementaux
- Développer des usages numériques écologiques • Réduire la consommation
- énergétique • Allonger la durée de vie des

équipements



### RISQUES ASSOCIÉS AU **NON-RESPECT**

- Préjudice à l'image de l'entreprise
- Perte de clients et de partenaires
- Litiges juridiques Perte de compétitivité



Cliquez-ici pour en savoir plus sur la loi





Reconditionnement de l'ensemble des équipements pour une seconde vie

## Leasecom vous accompagne Grâce à son Centre Technique de Reconditionnement



nettoyage des équipements d'éviter le recyclage

réparation

**Contactez-nous** 



**Camille DELALANDE** 



Ancienne avocate

Spécialiste des normes environnementales

camille.delalande@leasecom.fr